Image not found or type unknown

Effondrement d'une cuisine

Par **ifuseeknicky**, le **28/03/2022** à **11:44**

Bonjour,

Pour un ami : les meubles supérieurs de la cuisine sur-mesure se sont tous effondrés en même temps il y a quelques jours, cassant meubles et porcelaine de valeur, plaque à induction, crédence.

Des travaux de rénovation de la toiture sont en cours (étage au dessus). L'appartement à côté et du dessous sont également en travaux.

Nous aimerions déterminer si la chute a été provoquée par des vibrations dues aux travaux, ou à un dégât des eaux, avant d'en alerter le syndic ? Savez-vous comment faire ?

Quelqu'un a déjà eu ce cas ?

Merci par avance !

Bonne journée.

Par **youris**, le **28/03/2022** à **17:49**

bonjour,

il est surprenant que des travaux dans le voisinage provoquent la chute des éléments supérieurs d'une cuisine.

les meubles ont-ils été posés par une entreprise spécialisée ?

la première chose à faire est de déclarer ce sinistre à son assurance.

j'au vu des meubles supérieurs tombés tout seuls, mauvaise pose, surcharge.....

salutations

Par **Marck.ESP**, le **28/03/2022** à **19:48**

Bonjour
Votre ami est-il locataire ou propriétaire ?

L'assurance a-t-elle été contactée?

Il faut aboutir à une expertise, qui déterminera les responsabilités.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés